

Ne stigmatisons pas l'immigration a dit Gérald alias Moussa !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 12 mai 2023





Condamné pour avoir frappé un conducteur à coups de casque

En février dernier, une altercation entre un automobiliste et un jeune pilote de scooter avait dégénéré, à Villebois. Le jeune homme avait frappé à coups de casque le conducteur âgé de 70 ans. Jugé le 9 mai, il a été condamné et maintenu en détention.

La suite sur FDS.

Le 17 février dernier, un automobiliste, âgé de 70 ans, était arrêté à un feu de chantier quand il a vu un scooter au comportement dangereux sur la route, qui zigzaguait et se rabattait imprudemment, avant de tout bonnement griller le

feu.

Le septuagénaire a rattrapé le scooter et en baissant sa vitre a lancé au jeune homme qui tenait le guidon : « Le feu rouge, c'est pour toi comme pour moi. » Le garçon de 22 ans n'a manifestement pas apprécié qu'on lui fasse la morale et l'a alors insulté en lui demandant de s'arrêter.

Le conducteur a stoppé son véhicule et la « discussion » a rapidement dégénéré. Selon lui, le jeune homme lui a porté quatre coups de casque en direction de la tête qu'il a paré en tendant le bras. Victime de multiples fractures, il s'est vu prescrire 84 jours d'incapacité de travail.

(...) Elle a requis contre Marwane Bakhouche trois ans de prison dont un an avec sursis probatoire, avec maintien en détention.

***Voyons, Marwane un prénom bien français n'est-il pas... ?
Attention à qui stigmatise l'immigration a dit Gérald le
dhimmi alias Moussa le crypto !***